

CERTIFICAT



FENETRES PVC
À LA FRANCAISE, OSCILLO-BATTANTES ET À SOUFFLET
et de formes particulières

EVASION

Le CSTB atteste que les produits, mentionnés en annexe, sont conformes à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification « FENETRES ET BLOCS-BAIES PVC ET ALUMINIUM RPT » (NF220-EP5) en vigueur, après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

En vertu de la présente décision notifiée par le CSTB, AFNOR Certification et le CSTB accordent respectivement à :

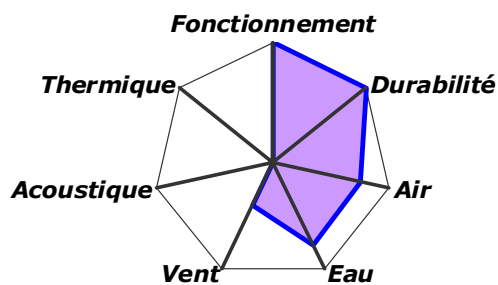
La société **LORILLARD**
 « L'ATRIUM » - 1 AVENUE GUSTAVE EIFFEL – BP 10371
FR-28007 CHARTRES CEDEX
Usine de **FR-28007 CHARTRES CEDEX**

le droit d'usage de la marque NF FENETRES PVC et de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED pour les produits objets de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF, les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.

Décision d'admission n° 4964E-08-69 du 22 mai 2018
Décision d'extension n° 5219E-08-69 du 30 octobre 2023
Cette décision se substitue à la décision n° 4964E-08-69 du 22 mai 2018

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté à l'adresse suivante : <https://www.cstb.fr/listes/NF220.pdf>
pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES



Conformité au DTA :

- REHAU S729

Classement A*E*V* certifié :

- A*3 E*7B V*A2

Performances minimales

Performances maximales pouvant être atteintes

Ce certificat comporte 3 pages.

Contact CSTB :

DIRECTION BAIES ET VITRAGES
Tél. : 01 64 68 84 45
E-mail : NF220@cstb.fr

Les produits bénéficiant du présent certificat doivent comporter, en sortie d'usine, sur la **traverse haute du dormant** : les marques, les références de marquage ainsi que les classements attribués, selon le modèle ci-dessous :



Les produits certifiés doivent obligatoirement, en sortie d'usine, intégrer les profilés assujettis au dormant tels que pièces d'appui, élargisseurs, fourrures d'épaisseur.

Par délégalion
du Président

Florian RASSE

Décision d'extension n° 5219E-08-69 du 30 octobre 2023
page 2

FABRICATIONS CERTIFIÉES

Cette fiche précise les modèles de fenêtres et portes-fenêtres certifiées et leurs classements. Seules les fenêtres et portes-fenêtres conformes à la description et de dimensions au plus égales à celles indiquées ci-dessous doivent comporter les marques CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED et NF ainsi que les classements attribués.

Les produits sont identifiés par le numéro de marquage : 08 - 69

1. MARQUE CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

1.1 Profilés

Conformes à ceux définis dans le Document Technique d'Application (DTA) :

- REHAU S729, profils d'ouvrant à 5 chambres minimum.

1.2 Vitrages isolants certifiés

L'épaisseur des vitrages est calculée selon les cas :

- si le site est connu, à partir de la pression du vent telle que définie dans le NF DTU 39 P4 ;
- si le site n'est pas connu, à partir de la pression du vent de 1200 Pa.

1.3 Quincaillerie

- Crémones : WINKHAUS, FERCO,
- Organes de rotation : WINKHAUS, FERCO, OTLAV.

1.4 Renforts

Selon les dispositions prévues par le fabricant avec certaines références de profilés spécifiques en dormant et ouvrant

1.5 Usinages de drainage spécifiques et d'équilibrages de pression

Toutes les dispositions du DTA sont reprises par le fabricant et complétées :

- En drainage dormant par des perçages de Ø9,5 mm extérieur
- En drainage ouvrant par des rainures oblongues de 5 x 18 mm en feuillure et de Ø8 mm (Ø9,5 mm pour traverse intermédiaire en direct) extérieur
- En équilibrage de pression ouvrant par des rainures oblongues de 5 x 18 mm en feuillure et de Ø8 mm extérieur

Décision d'extension n° 5219E-08-69 du 30 octobre 2023
page 3

2. MARQUE NF

2.1 Fenêtres sans allège ou avec allège ne participant pas à la sécurité aux chutes des personnes

Les fenêtres sont conçues pour satisfaire aux exigences prévues par le document FD DTU 36.5 P3, dans la limite des niveaux de classement certifiés et dans des situations pour lesquelles la **méthode A** de l'essai d'étanchéité à l'eau et/ou la **classe 3** pour l'essai de résistance au vent ne sont pas requises.

Les caractéristiques sont certifiées pour des fenêtres de dimensions :

- tableau pour des mises en œuvre en neuf ;
- passage pour des mises en œuvre en réhabilitation sur anciens dormants.

DIMENSIONS MAXIMALES DES FENÊTRES CERTIFIÉES POUR UN CLASSEMENT A*3 E*7B V*A2	
à 1 vantail	
à soufflet	oscillo-battant
	à la française ou oscillo-battant
	<i>Extension dimensionnelle possible jusqu'à 3m² sous réserve de justification</i>
à 2 vantaux	à 3 vantaux
à la française ou oscillo-battants	à la française ou oscillo-battants
<i>Extension dimensionnelle possible jusqu'à 5,4m² sous réserve de justification</i>	<i>Extension dimensionnelle possible jusqu'à 8,1m² sous réserve de justification</i>
Les valeurs entre parenthèses correspondent à la largeur minimale du battement	